

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 30 JANVIER 1891

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## FEUILLETON

### LES

## DEUX SŒURS.

### QUATRIÈME PARTIE

#### XXI

(Suite.)

—Te guérir, morbleu!... Assez d'affaiblissement, je veux que tu redonne un homme. Debout Maurice debout!

Le jeune homme, subissant la volonté de Georges, se dressa comme un automate.

—Maintenant, écoute et réponds, reprit le capitaine. Voudrais-tu me dire ce que tu as fait du manuscrit du marquis de Soubrenuil?

—Le manuscrit du marquis de Soubrenuil?

—Où est-il?

Maurice tendit sa main vers sa bibliothèque et répondit :

—Là, dans un tiroir.

—Eh bien, Maurice, il faut le relire. Tu souffres, mon pauvre ami; cette lecture éclairera ta pensée et donnera l'apaisement.

—Je ne comprends pas, Georges; que veux-tu dire?

—Maurice, il y a quelques années, il existait à Paris une femme dont le regard brûlait comme la flamme, dont le sourire rendait fou; une femme dont la voix pénétrait au cœur comme un poison; son nom seul nous faisait frissonner; on l'appelait Andréa la Charmeuse.

—Pourquoi me parles-tu de cette femme?

—Tu ne comprends donc pas encore?

—Non.

—Eh bien, Maurice, comme le baron Henri de Manoise et le marquis de Soubrenuil, tu as été charmé. Ce que tu éprouves n'est pas de l'amour, c'est une ivresse perfide, malheureux; ton cœur est pris de vertige!

—Assez, Georges, arrête-toi, je ne te permets pas d'établir une comparaison entre la princesse Ramidoff et...

—Pourquoi n'achèves-tu pas? Maurice, je n'ai pas de comparaison à établir, en effet; mais je dois te dire qu'Andréa la Charmeuse est revenue à Paris; elle se nomme maintenant princesse Ramidoff.

—Georges, que dis-tu?... exclama Maurice.

—La vérité!

Maurice poussa un cri rauque et retomba sur son siège en murmurant :

—Andréa la Charmeuse!

Et il resta immobile, les yeux démesurément ouverts fixés à ses pieds.

Manette dit à Georges :

—Tu viens de chez elle, tu l'as reconnue?

—Oui, j'ai connu Suzanne Vernier.

—Que lui as-tu dit?

—Qu'elle devait renoncer à Maurice.

—Alors?

—Dans quelques jours elle aura quitté Paris.

—Oh! la malheureuse, la malheureuse! gémit Manette. Lui as-tu parlé de sa sœur? reprit-elle.

—Oui.

—Son cœur s'est-il ému?

—C'est bien, Georges, dit Manette; c'est d'abord auprès de ceux qu'elle a fait souffrir que la femme repentie doit trouver miséricorde.

Manette se retourna. Maurice était près d'elle. Il essuyait ses yeux pleins de larmes.

—As-tu entendu ce que nous venons de dire? lui demanda-t-elle.

—Oui répondit-il, j'ai compris.

Aussitôt, s'élançant vers la porte du cabinet, il l'ouvrit brusquement et appela :

—Joseph! Joseph!

Le valet de chambre accourut.

—Faites atteler immédiatement, lui ordonna Maurice.

Manette et Georges échangèrent un regard de surprise.

—Maurice, où veux-tu donc aller? demanda le capitaine.

—Vous venez tous deux avec moi, répondit-il nous allons consoler Georgette.

Manette ne put retenir un cri de joie.

Georges saisit une des mains de Maurice et la serra silencieusement.

Le front rayonnant, regardant le ciel, Manette disait tout bas :

—Dieu est grand et toujours juste; il punit les méchants et récompense les bons. Georgette sera heureuse et Maurice est sauvé!

#### XXII

Au moment où Ripart affolé passait devant la loge, courant chercher un médecin, nous avons dit qu'une jeune femme demandait aux concierges de lui indiquer à quel étage demeurait mademoiselle Georgette.

Cette jeune femme était la princesse Ramidoff. La concierge lui répondit :

—Mademoiselle Georgette est au quatrième, la porte à gauche.

La princesse remercia d'un mouvement de tête et s'élança dans l'escalier, qu'elle monta rapidement. Son cœur battait très fort. Sur le palier du quatrième étage, elle s'arrêta un instant pour reprendre haleine et se rendre maîtresse de son émotion avant de pénétrer dans la chambre où elle allait trouver sa malheureuse sœur, encore une de ses victimes.

Elle vit la porte entrouverte. Elle avança la tête et regarda. Elle ne vit que la table au milieu de la chambre, et plus loin, dans le fond, la commode. Elle ne pouvait apercevoir le lit, placé dans un angle, en face de la fenêtre. Elle pensa que Georgette n'était pas chez elle et que, ayant laissé sa porte ouverte, elle allait revenir.

—Elle est probablement entrée chez une voisine, se dit-elle.

Alors elle se décida à pousser la porte doucement et à entrer dans la chambre. Aussitôt ses yeux tombèrent sur le lit et sur le corps de Georgette étendue sans mouvement. Bien qu'elle n'eût pas vu sa sœur depuis près de dix années, malgré la pâleur mate de son visage pleinement éclairé, elle la reconnut.

D'abord, elle crut qu'elle dormait. Sans bruit, marchant sur la pointe des pieds, elle s'avança jusque près du lit. Les yeux voilés de larmes, elle examina ce jeune et beau visage qui conservait l'empreinte de la douleur et du désespoir. Un sanglot sortit de sa poitrine. Elle se pencha prête à lui mettre un baiser sur le front.

Mais soudain, s'apercevant que la jeune fille ne respirait plus, elle se redressa avec terreur. Elle lui prit la main, une main glacée, dont les doigts crispés serraient toujours la fiole de poison. Le contact du froid fit passer un frisson dans tous les membres de la princesse. Cependant, elle ne lâcha point la main qu'elle venait de prendre, elle avait remarqué qu'elle tenait un petit flacon.

Un doute horrible traversa sa pensée comme un éclair, et elle poussa un cri rauque, affreux.

Fiévreusement agitée, presque folle, elle parvint à desserrer les doigts de Georgette et elle s'empara du flacon

Il contenait encore à peu près la moitié du liquide. Elle devina que c'était du poison.

—Morte, morte! prononça-t-elle d'une voix creuse. Ah! misérable! j'ai tué ma sœur!

Elle se redressa livide, les traits contractés, des lueurs étranges dans le regard, et regarda autour d'elle avec épouvante, en tournant sur elle-même.

—Morte, reprit-elle sourdement, ma sœur est morte, ma sœur s'est empoisonnée!... Et moi je vis, continua-t-elle avec une énergie farouche; moi, dont la vie est maudite! moi, la femme autrefois sans cœur! moi, qui l'ai cruellement abandonnée et qui me suis élevée en marchant sur des cadavres!

Au souvenir de ses victimes, elle fut prise d'un tremblement convulsif.

—Ah! s'écria-t-elle, Dieu n'est pas juste!

Le regard sombre, les yeux secs, elle resta un instant immobile devant Georgette.

Sa poitrine se soulevait violemment pendant que des spasmes nerveux faisaient frissonner sa chair et agitaient ses membres.

Tout à coup son front parut s'illuminer; des éclairs jaillirent de ses yeux; sa physionomie prit une expression indéfinissable. C'était un mélange d'orgueil, de fierté, d'audace, de mépris et de dédain.

Andréa la Charmeuse reparaisait tout entière.

—Non, non, dit-elle d'une voix rauque, saccadée, la mort ne m'épouvante point, je ne serai pas lâche devant elle!... Pauvre Georgette! elle n'avait fait aucun mal, elle ne demandait qu'un peu de bonheur, et il lui a été refusé; elle était douce, bonne, aimante... Elle était innocente, et pourtant la voilà glacée!... Pauvre Georgette!... Elle était belle, elle n'avait pas encore vingt ans, et la voilà morte, morte parce qu'elle a aimé! Pardon, ma mère, pardon; vous m'aviez ordonné de veiller sur elle, de la protéger, de l'aimer; je n'ai pas obéi, pardon, pardon!

Elle resta encore un moment silencieuse. Puis, rejetant brusquement sa tête en arrière et changeant de ton :

—Ma sœur! s'écria-t-elle si je t'ai abandonnée dans la vie, je te suivrai dans la mort!... Les malheureuses victimes d'Andréa la Charmeuse vont être vengées!...

Elle mit le petit flacon entre ses lèvres et en vida le contenu d'un seul trait.

—Maintenant, murmura-t-elle, la mort peut venir me prendre à mon tour, je l'attends.

Et elle lança au milieu de la chambre le flacon qui vola en éclats.

Lentement elle se rapprocha du lit. Elle prit la tête de Georgette dans ses mains, la souleva légèrement, et, avec une sorte de fureur, couvrit de baisers son front, sa bouche et ses yeux.

Soudain, il lui sembla que Georgette se ranimait sous la chaleur de ses baisers; elle vit qu'un peu de rose revenait à ses lèvres et estompait ses joues. Elle l'embrassa de nouveau; elle sentit qu'elle était moins froide. Mais n'était-ce pas déjà la mort qui, la glaçant elle-même, neutralisait ainsi l'effet du froid? Elle lui mit la main sur le cœur; elle crut le sentir battre doucement. Elle approcha sa joue de la bouche de Georgette, un souffle léger l'effleura. Mais tout cela ne pouvait être une illusion.

Frémissante, la prunelle dilatée, courbée sur sa sœur, ses deux mains appuyées sur le lit, elle attendit pleine d'anxiété.

Au bout d'un instant Georgette fit un mouvement.

—Ah! je ne doute plus, s'écria la princesse, elle vit encore! Mon Dieu, ajouta-t-elle, faites qu'elle me voie, qu'elle me reconnaisse!

Aussitôt, Georgette poussa un soupir, puis tout son corps tressaillit; ses bras se soulevèrent, elle les ramena sur sa poitrine et ses yeux s'entr'ouvrirent.

—Ma sœur, ma sœur! s'écria la princesse.

Et l'entourant de ses bras, en l'ap-

puvant contre elle, elle parvint à la tenir assise sur le lit.

D'abord, Georgette regarda autour d'elle avec étonnement, comme si elle cherchait à reconnaître le lieu où elle se trouvait; ses yeux s'ouvrirent davantage; ils se fixèrent enfin sur la princesse et elle la reconnut.

—Suzanne! exclama-t-elle.

La princesse voulut parler; des sanglots lui coupèrent la voix. Mais elle tenait sa sœur dans ses bras et elle la pressait fiévreusement contre son cœur. Elles s'embrassaient avec transport, avec ivresse. A son tour Georgette éclata en sanglots. Avec la pensée, le souvenir lui revenait.

Quelques minutes s'écoulèrent. Ce fut Georgette qui parla la première.

—C'est toi, c'est bien toi? dit-elle d'une voix faible; enfin, je te revois, je t'embrasse!... Tu m'aimes encore, n'est-ce pas? Ah! si tu savais, si tu savais... Mais, non, tu ne dois pas savoir... Tu ne dois pas savoir... Tu ne m'as pas tout à fait abandonnée, puisque te voilà. Ah! cela me fait du bien de te voir, de t'embrasser, de me sentir dans tes bras, contre ton cœur. Il me semble que je ne suis plus aussi malheureuse. Suzanne, comment se fait-il que tu sois ici?

—Je n'ai rien à te dire, rien à t'expliquer, répondit la princesse. Pourquoi perdre du temps en paroles inutiles, quand il nous en reste si peu pour nous aimer? Restons comme nous sommes en ce moment; toi dans mes bras, moi dans les tiens... Georgette, ma chère Georgette, oublions le malheur, les rêves, les joies du monde; oublions tout. Je ne veux plus penser qu'à Dieu, qui pardonne, au moment de mourir.

—Mourir! tu veux mourir? s'écria Georgette avec effroi.

—Oui, pour ne plus me séparer de toi.

—Suzanne, qu'est-ce que tu penses? Je ne te comprends pas.

—C'est vrai, tu ne peux pas comprendre. En bien, écoute: quand je suis entrée ici tout à l'heure, j'apportais des paroles d'espoir, tu étais étendue sans mouvement, et déjà pâle et froide comme un cadavre. Tu tenais encore dans ta main un petit flacon.

—Ah! le poison, le poison! exclama Georgette.

—Oui, reprit la princesse; je devinais que le flacon contenait du poison; je te l'arrachai de la main; il n'était qu'à moitié vide.

—Tu as brisé le flacon, n'est-ce pas? tu l'as brisé?

—Oui.

—Ah! je respire fit Georgette.

—J'ai brisé le flacon en te jetant sur le carreau. reprit la princesse; mais auparavant, pour mourir avec toi, j'avais bu le reste du poison.

—Malheureuse! s'écria Georgette épouvantée, tu t'es empoisonnée!...

Com me toi, je ne voulais plus de la vie; comme toi, je me suis empoisonnée!...

Georgette poussa un cri terrible et, s'élançant à bas du lit, folle de douleur et de désespoir, elle se mit à crier :

—Au secours, au secours!

Puis revenant à sa sœur et lui jetant ses bras autour du cou :

—Mon Dieu, mon Dieu, dit-elle en sanglotant, qu'as-tu fait? Tu voulais mourir avec moi!... Ah! malheureuse, mais je n'ai pas le poison, moi!... Au moment où je le portais à ma bouche, j'ai pensé à Dieu... Alors, j'ai senti que tout se déchirait en moi; mon cœur a cessé de battre, la respiration m'a manqué, la nuit s'est faite autour de moi!... Après, je ne me rappelle plus rien. Tiens, tiens, regarde, c'est là, sur le drap du lit, que le poison a coulé. Ah! pourquoi la fiole ne s'est-elle pas entièrement vidée?

—Suzanne, pourquoi me regardes-tu ainsi? pourquoi restes-tu silencieuse? Je t'en supplie, parle-moi! Oh! ton regard me fait peur!

La princesse écoutait la voix de sa sœur; mais sa tête s'était subitement appesantie, et un bourdonnement dans ses oreilles, semblable à un bruit de cloches, l'empêchait de saisir les paroles. Ses yeux agrandis brillaient d'un étrange éclat et avaient pris une fixité effrayante.

—Ah! c'est le poison! exclama Georgette.

Mon Dieu, reprit-elle en se redressant éperdue, mais j'ai appelé pourtant, et personne, personne ne vient!

D'un bond elle s'élança vers la porte, en criant de nouveau :

—Au secours! au secours!

Presque aussitôt Ripart et le concierge, tout essoufflés, entrèrent dans la chambre.

Ils poussèrent un cri de surprise et de joie en voyant Georgette debout.

—Enfin, dit-elle, vous m'avez entendue!

Et, leur montrant la princesse :

—C'est ma sœur, ajouta-t-elle; elle vient de boire du poison! Monsieur Ripart, vite, courez chercher un médecin!

—Le médecin va venir, mademoiselle Georgette, répondit Ripart; j'étais allé le chercher pour vous; je vous ai crue morte.

—Hélas! ma sœur l'a cru aussi, et c'est elle, la malheureuse, qui a bu le poison!

Et laissant les deux hommes ahuris, consternés, elle se précipita sur la princesse, en proie au plus violent désespoir. Celle-ci la repoussa doucement, se dressa sur ses jambes et fit quelques pas dans la chambre.

A chaque instant, elle était prise d'un tressaillement convulsif. Sa poitrine se soulevait violemment; on voyait ses traits se contracter, ses bras se raidir et se tordre, et, sous son vêtement, on devinait les palpitations de la chair. Ses grands yeux bleus, à la pupille dilatée, étaient comme un foyer d'étincelles.

Son chapeau et son châle étaient tombés sur le lit; ses magnifiques cheveux dénoués flottaient épars sur ses épaules avec des ondulations capricieuses.

#### XXIII

La princesse s'était arrêtée au milieu de la chambre. Soudain, elle se courba, en allongeant le cou, et parut tendre l'oreille comme si elle écoutait un bruit lointain.

Elle eut un nouveau tressaillement, plus violent encore que les autres, et se redressa en arrière, elle recula jusqu'au fond de la chambre.

—Chut, fit-elle, écoutez; je les entends, ils viennent... Ils sont loin, mais comme ils courent! Quel bruit! on croirait entendre la foudre. Ils vont passer. Non, non, ils viennent ici, ils vont entrer, ferme la porte. Trop tard, ils entrent, les voilà! ah!

Et étendant le bras vers un point de la chambre où ses yeux restèrent fixés :

—Là, là, reprit-elle, les vois-tu? Je les reconnais, ce sont eux : Henri de Manoise, Maxime de Soubrenuil; elle aussi, la belle Jeanne, plus blanche que son linceul... comme elle pleure, mon Dieu, comme elle pleure!... Eh bien, oui, c'est moi Andréa, Andréa la Charmeuse, que me voulez-vous? Regarde, là, au cœur, un trou... le sang coule... Ah! ils sont rouges?... C'est moi, c'est moi qui les ai tués! Ils me regardent, ils me menacent, leurs regards me brûlent. Jeanne de Manoise, emmenez-les; grâce, je vous demande grâce!...

—Ah! elle pleure toujours, elle ne m'entend pas! Mais les morts peuvent donc sortir de la tombe?... Spectre, laisse-moi, j'ai peur, j'ai peur!

—Un nuage les enveloppe, ils s'effacent... Le vent souffle, ils sont partis... Non, encore un... Ma mère, c'est ma mère! Son regard terrible me fait frissonner, sa voix sévère me crie : —Qu'as-tu fait de Georgette, malheureuse? qu'as-tu fait de ta petite sœur? C'est vrai, j'ai abandonné ma sœur, je suis une misérable! Ma mère, ma mère, pardonnez-moi!

Elle avait joint ses mains et pris une attitude suppliante.

Après un court silence elle continua :

—Non, elle me repousse... Elle parle encore. Que dit-elle?... Fille indigne, malheur à toi! Pas de pitié, sois maudite!...

Elle poussa un cri horrible et sa tête tomba sur sa poitrine haletante, comme si elle eût été écrasée sous le poids d'une malédiction réelle.

Georgette accablée, les jambes fléchissantes, s'était appuyée contre un meuble.

—Oh! ma sœur, ma pauvre sœur! dit-elle d'une voix plaintive.

A ce moment, des pas résonnèrent dans l'escalier.

—Ah! voici le médecin! s'écria Georgette, qui bondit vers la porte. Un homme entra. C'était Jacques Sarrue.

La jeune fille resta immobile devant lui.

—Que se passe-t-il donc? demanda Sarrue, quelle est cette femme? Georgette répondit :

—Cette femme est la princesse Ramidoff c'est ma sœur!

Le poète n'eut pas le temps d'adresser une nouvelle question.

Après s'être avancée lentement, la princesse venait de s'arrêter à quelques pas d'eux, redressant sa taille majestueuse, le regard flamboyant. Son front superbe s'était irradié. Une fois encore sa physionomie avait changé d'expression. Elle était resplendissante. Jamais peut-être sa merveilleuse beauté n'avait eu autant d'éclat, un pareil rayonnement.

Alors, prenant une pose pleine de majesté :

—Je suis belle, la plus belle, dit-elle d'une voix claire et vibrante; je vous reçois tous dans mon palais éblouissant de lumière et vous allez vous assoir à un festin splendide. Vous admirez mon riche vêtement de soie semé d'étoiles d'or et sur mon front mon diadème de pierres précieuses, qui brillent comme des soleils. Vous respirez les parfums exquis de toutes ces fleurs qui pleuvent autour de moi et jonchent les tapis moelleux. A vous ces fleurs, je vous les donne, faites-en des bouquets. Écoutez: entendez-vous ces voix mélodieuses, et les sons harmonieux des instruments qui accompagnent leurs chants joyeux? C'est pour moi cette musique délicieuse; c'est pour charmer mon oreille, cette belle symphonie.

Les chants ont cessé, les instruments se taisent. Silence, silence, écoutez encore. Entendez-vous ces milliers de voix qui crient: Vive la reine! vive la reine!... Les hommes et les femmes s'inclinent devant moi pour saluer ma royauté. Ah! je suis reine! je suis reine!...

Pendant un instant, elle promena autour d'elle son regard où éclataient la joie et l'orgueil du triomphe.

Mais son front s'assombrit subitement; la lumière de son regard s'éteignit; l'effroi était peint sur son visage. Elle reprit d'une voix sourde et agitée :

Un gros nuage noir passe dans le ciel, le jour disparaît; je suis dans les ténèbres. Ah! un éclair!...

Et, mettant ses deux mains sur ses yeux :

—Dieu! s'écria-t-elle en sursautant, quel épouvantable coup de tonnerre!

Puis, regardant autour d'elle avec effarement :

—Où donc est mon palais? Où donc est ma couronne? Plus rien, tout a disparu!... Où suis-je? où suis-je?... Au milieu d'un immense désert, seule... Toujours les ténèbres m'environnent. Je cherche le jour, où est la lumière? Non, non, je ne veux pas rester dans la nuit!... Pas de route, pas de sentier. Où aller? Je ne sais de quel côté diriger mes pas... Je veux marcher, pour ant Non, je ne peux pas; mes pieds sont attachés au sol. A moi, à moi!...

Maintenant un tremblement affreux la secouait avec une extrême violence.

Georgette s'élança vers elle, et l'entourant de ses bras :

—Suzanne, dit-elle d'une voix pleine de larmes, c'est moi, Georgette, ta sœur... Reconnais-moi, parle-moi!

La princesse fit un mouvement brusque et se dégagea des bras de sa sœur.

—Mon Dieu, mon Dieu! gémit Georgette. Et le médecin qui n'arrive pas!

—Vous vous trompez, répondit une voix derrière elle: je suis ici depuis un instant déjà. Malheureusement, ma présence est inutile. Le poison a agi avec une effroyable rapidité; cette malheureuse ne peut pas être sauvée.

Georgette poussa un cri désespéré et tomba à genoux en sanglotant.

(A continuer.)

**GAZETTE DE BERTHIER**

BERTHIER, 30 JANVIER 1891.

**Banquet du Club National**

**Immense Demonstration.**

PLUS DE 900 PERSONNES PRESENTES.

**Magnifiques Discours.**

Le banquet du club national a été un succès sans précédent.

Nos chefs politiques ont été l'objet de la plus belle démonstration que l'on puisse voir.

L'enthousiasme était à son comble. Mercier, Laurier, Longley Robidoux et tous les orateurs ont été l'objet d'une véritable ovation.

L'Hon. M. Mercier a prononcé encore en cette circonstance un discours magistral, que nous publierons *in extenso* probablement la semaine prochaine.

Nous publions aujourd'hui le discours de l'Hon. M. Laurier qui a répondu à la santé du Canada; le discours de M. Oscar Lavallée, avocat de Montréal et fils de M. Alfred Lavallée de Berthier, qui a proposé la santé des Provinces et le discours de l'Hon. M. Robidoux qui a répondu à cette santé.

**DISCOURS DE L'HON. M. LAURIER**

L'honorable M. Laurier est reçu par des applaudissements assourdissants. L'assemblée entière se lève pour lui rendre hommage. Il parle à peu près en ces termes :

M. le président,

Mesdames, messieurs.

Je vous demande pardon si je me permets de répondre en quelques paroles seulement au toast qui a été si éloquentement proposé.

Ce n'est pas qu'il manque de choses à dire sur un sujet si grand, mais bientôt j'aurai besoin de toute ma voix. Une vieille ennemie, une bronchite de vingt ans a de nouveau fait son apparition, et si je veux qu'elle disparaisse à temps pour me rendre la voix pour une circonstance où j'aurai à parler, non pas à des amis mais à des étrangers de distinction, il faut me ménager.

En parlant du Canada, il ne sera pas inopportun de parler d'une question qui occupe en ce moment l'attention publique. Nous aurons bientôt les élections générales, voilà la question que tout le monde se pose en ce moment. Je ne suis pas dans les secrets des dieux, les dieux d'Ottawa : de faux dieux, s'ils dissolvent le Parlement, car alors ils auront violé leur parole. Vous savez que ces messieurs d'Ottawa ont passé, il y a quelques années, une loi dite du cens électoral. Ce n'est pas une bonne loi, loin de là, et les auteurs eux-mêmes ont honte de leur progéniture. Or, cette loi veut que chaque année il y ait une révision des listes électorales; mais quand vient le temps de la révision les députés toriens vont supplier les ministres de la retarder, et on accède à leurs désirs. A l'époque actuelle, il aurait dû y avoir cinq révisions. Mais par une loi passée à la dernière session, sur proposition de M. Chapeau, secrétaire d'Etat, il a été décrété qu'il n'y aurait pas de révision cette année-là. M. Mitchell, chef du "Third party" aux Communes, demandait alors aux ministres s'il y aurait une dissolution cette année. On lui répondit qu'il y aurait probablement deux sessions avant les élections générales. C'est sur la foi de la déclaration, faite par les ministres de la couronne, que la chambre consentit à retarder la révision des listes électorales; autrement elle n'y eût certainement pas consenti.

Je le déclare donc à la face du pays, que si les élections générales ont lieu maintenant, nous avons été trompés par les aviseurs du gouverneur-général. Si on faisait pareille chose en Angleterre, ce procédé provoquerait l'indignation générale et on ne le tolérerait certainement pas. Car il existe en ce pays comme chez

nous, un vieux dicton qui dit : *franc comme la parole du roi*. L'on renverrait les ministres qui abusent ainsi de la parole royale. Si le parti libéral proteste ainsi, ce n'est pas qu'il craint la lutte ou qu'il n'y soit pas préparé; au contraire, nous sommes prêts à soutenir partout le programme que nous avons formulé. Ce programme est fort simple et très clair; il s'énonce en ces mots : Réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

Ce qu'on appelle la politique nationale a fait son temps et je puis déclarer ici, que nos relations actuelles avec les Etats-Unis sont indignes d'un pays civilisé.

M. Laurier parle ensuite de l'accueil sympathique fait à la réciprocité dans Ontario, dans les provinces maritimes, et termine en faisant un appel entraînant au patriotisme des électeurs du Canada qui en votant pour la Réciprocité rendraient à leur pays un service signalé.

M. Longley se lève ensuite pour répondre au même toast et toute la salle l'acclame.

**DISCOURS DE P. O. LAVALLÉE ECR. AVOCAT.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs.

Ce n'est pas sans un profond sentiment de plaisir que je me lève pour seconder le toast qui vient d'être porté en termes si heureux par notre ami M. Brodeur. Je suis fier, parce que boire à la santé des Provinces, c'est boire aux chefs distingués qui les dirigent; c'est affirmer notre dévouement et notre admiration pour ces hommes éminents, champions de nos libertés et de notre indépendance constitutionnelle; c'est enfin proclamer avec énergie nos espérances et notre foi en l'avenir de notre beau pays.

Messieurs, depuis bientôt un quart de siècles, les différentes provinces constituant le Dominion eurent à soutenir bien des luttes et à livrer bien des combats.

Le pacte fédéral conclu entre elles, en 1867, et que les conservateurs semblent considérer comme le *ne plus ultra* de la sagesse et du patriotisme, a été maintes fois mis en péril grâce à l'astuce et à l'ambition de celui qui n'a travaillé à le former que parce qu'il ne pouvait avoir mieux. Sir John McDonald, méprisant la constitution et son esprit, ne s'est jamais fait un scrupule d'essayer de priver les provinces des droits et privilèges qui leur avaient été garantis par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Enlever les pouvoirs qui leur avaient été conférés par la Grande Bretagne en 1791 et qu'elles s'étaient réservés en partie comme prix de leur entrée dans la confédération, tel a toujours été le but qu'il s'est proposé. Aussi a-t-il rien négligé pour mettre en lambeaux leur autonomie et ériger sur ses ruines cette Union Législative qu'il a sans cesse convoitée.

Je ne m'attarderai pas à vous donner le récit de ces luttes gigantesques que les Provinces eurent à soutenir : Il serait peut-être oiseux, dans une réunion comme celle-ci, de vous rappeler les hauts faits d'armes de ces généraux vaillants qui combattirent avec honneur et succès pour le triomphe de celles qu'ils s'étaient donné mission de défendre. Cependant il me sera bien permis, du moins je l'espère, aux noms des jeunes libéraux, aux noms des jeunes membres du Club National auquel je me fais une gloire d'appartenir, de profiter de la circonstance pour manifester avec toute l'énergie dont je suis capable mon dévouement et ma fidélité aux hommes habiles et distingués qui président aux destinées provinciales. Nous avons le culte du souvenir, et la quadruple victoire du parti libéral dans la Nouvelle Ecosse, le Nouveau Brunswick, Ontario et Québec remportée à l'ombre du drapeau de l'autonomie est encore présent à notre mémoire. Laissez-moi vous dire Messieurs, que nous ne pouvons oublier non

plus, qu'en 1887, ce lui à qui ce banquet est offert, convoquait dans la vieille cité de Québec les représentants autorisés de plus de quatre millions de Canadiens, et là, faisait avec eux une alliance qui sera à jamais considérée comme l'un des plus beaux fleurons à sa couronne d'homme d'Etat.

Avant cette époque nous pouvions avoir de justes sujets de craindre, nous avions peut-être droit de nous alarmer à la vue de la marche progressive du pouvoir central se ruant sur les provinces avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Mais heureusement, ces jours de tristes souvenirs sont maintenant loin de nous. Grâce au dévouement, à l'intelligence et à l'habileté de nos chefs politiques, le mouvement a été enrayé et nous avons échappé, aux dignes débordantes de la centralisation menaçant de nous submerger.

Inclinons nous donc avec respect devant ces porte-drapeaux du parti libéral dans les provinces et sachons leur témoigner la confiance et la fidélité que leurs vertus leur ont méritées.

J'ai dit en commençant Messieurs, que j'avais foi en l'avenir de mon pays et que mon âme était remplie d'espérance dans les destinées futures des provinces. Je suis convaincu que tous vous pensez comme moi.

Nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous pour nous convaincre des immenses richesses que nous possédons. Les quelques arpents de neige abandonnés par un roi sans cœur comme prix d'un sourire d'une courtisane se sont transformés en superbes contrées où fleurissent la liberté et la fertilité. Depuis les steppes glacées de la mer polaire à la ligne 45ème, depuis l'Atlantique au Pacifique s'étendent des plaines immenses qui n'attendent que le bras vigoureux du laboureur pour rendre les trésors qu'elles renferment. Nos ressources agricoles, minières et forestières sont incomparables. Aussi, nos hommes d'Etat ne négligent-ils rien pour en encourager l'exploitation et rendre le pays aussi prospère que possible.

Toutefois Messieurs permettez-moi de vous avouer en terminant que je ne suis pas optimiste outre mesure. Il existe de par tout le Canada un malaise, qui tend à s'accroître de jour en jour. L'activité de notre commerce est paralysée. Le mouvement imprimé par les chefs des différentes Provinces dans le sens du progrès est relenti.

Quel est donc la cause de ce mal ? Où se trouve l'arcane de cette hésitation ? Il ne faut pas scruter longtemps pour trouver le secret de cet état de chose. Cela est dû, nous n'en avons pas le moindre doute, à la politique antipatriotique et antinationale des conservateurs qui régnaient à Ottawa. Si le marché Américain nous est interdit ce sont eux qui en doivent porter la responsabilité.

Que nous reste-t-il donc à faire à nous les jeunes libéraux ? Quel est notre devoir à nous les membres du Club National, si ce n'est de nous rallier de tout cœur autour des chefs magnanimes, des généraux vaillants qui ont noms, les Laurier, les Blake, les MacKenzie, les Edgar, les Mills et les Davis. De concert avec cette pléiade d'hommes illustres défenseurs naturels de nos droits provinciaux, et à la santé desquels nous avons le plaisir de boire en ce moment, revêtons le carquois du dévouement, armons nous des flèches du patriotisme et entrons sans sourcilier dans le temple sacré de la patrie pour en chasser honteusement les dilapidateurs publics et les trafiquants de nos plus saintes libertés :

**DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROBIDOUX**

Monsieur le président,

Messieurs,

En buvant à la Législature, vous buvez, à la fois, aux honorables messieurs du Conseil législatif et

Vous toastez, messieurs du Club national, les élus du peuple que nous sommes aujourd'hui et que vous serez demain. Vous toastez nos législateurs inamovibles, le Conseil législatif, vers lequel les députés d'aujourd'hui, comme on n'est jamais sûr de rien, vers lequel les députés d'aujourd'hui soupirent peut être demain.

En buvant à la législature, diraient les malins, vous honorez la tribune et le fauteuil, l'activité et le repos, la bataille et la parade. Ils se tromperaient.

En buvant à la législature, vous buvez à deux forces qui, tout en s'exerçant sur des théâtres différents, constituent, à elles deux, comme l'âme et la vie de la nation. C'est la nation, sans doute, qui fait surgir de l'urne électorale la députation de son choix. Mais le scrutin forme l'être moral qui s'appelle la nation, qui ne pense, ne veut et n'agit que par la législature.

Aussi, quoi de plus grand parmi les choses de la société civile que la mission des législatures ! Et, parmi toutes, je n'en sache pas auxquelles il incombe des devoirs et des responsabilités égales à celles des législatures dans notre confédération.

La confédération peut bien, par sa politique, entraver la marche et arrêter le développement des provinces. Elle ne peut être ni prospère, ni puissante sans les provinces, dont toutes les poussées partent des législatures. Oui, la confédération qui, par son parlement, a le droit exclusif de décréter les lois qui régissent l'accise et les douanes, étouffer notre industrie et enrayer notre commerce.

Il appartient aux provinces seules d'alimenter le commerce et l'industrie, pourvu que la politique fédérale ait ménagé des débouchés aux travaux de l'industrie. Le négociant et l'industriel s'avanceront sûrement dans la banqueroute, si, entraîné par une politique mal calculée et toute de mirage, le manufacturier fait rendre à ses machines assez pour deux populations, sans que le gouvernement fédéral ait préparé l'accès des marchés étrangers.

Si l'industrie et le commerce périclitent, faudra-t-il au moins que le gouvernement fédéral, par des traités internationaux ait su garder, pour le cultivateur, un marché toujours ouvert où s'écouleront le trop plein de ses greniers et le croît multiplié de ses troupeaux. Autrement, il adviendrait que le cultivateur, après avoir mangé, année par année, sa part de l'héritage paternel, prendrait le chemin des marchés qui lui auraient été fermés.

Qu'au contraire, par une politique clairvoyante, les avenues du trafic se déroulent largement ouvertes devant lui, l'aisance et le bonheur viendront s'asseoir à son foyer.

Voilà ce que peut faire le gouvernement fédéral, en ce qui touche à l'enrichissement du peuple, et pas autre chose. La fortune nait dans les provinces. Pour se développer et grandir, il lui faut le secours intelligent du gouvernement fédéral. Ce secours lui manquant, elle languit et s'éffrite.

J'ai parlé de l'industrie, elle n'a de force et de succès que par l'ouvrier. Eh bien, l'instruction qu'il faut au peuple pour qu'il en sorte des ouvriers, maitres dans leurs métiers, chercheurs, inventeurs quelquefois; l'instruction qui crée chez l'ouvrier la communion de l'esprit avec la matière qu'il traite, c'est la législature, qui, virtuellement, la lui distribuera.

J'ai parlé d'agriculture. Cet autre ouvrier, qui vit au grand air et qui penché sur sa charrue, remue la poussière du sol, tandis que d'autres remuent la poussière des usines; lui, ce coopérateur intime de la création; lui, ce pontificateur de l'Eternel hymen du soleil et de la terre, de cet hymen dont naissent toutes les floraisons, il ne remplira qu'à moitié sa tâche, si l'instruction ne vient éclairer et orner son intel-

ligence, si belle qu'elle soit. Cette instruction, c'est la législature qui la lui préparera.

Cependant, l'œuvre de la législature ne finira pas là. Pour l'achever, elle devra rendre plus faciles les voies de communication, et rapprocher le cultivateur des grands centres de commerce. La forêt s'étend là-bas, superbe dans son immensité; elle devra aider le colon à s'en emparer et ouvrir des routes qui la traversent. Les travailleurs, les ardents, les modèles dans l'agriculture ont besoin d'être soutenus; elle leur distribuera des récompenses. Le cultivateur souvent accepte sa profession comme une corvée; la législature lui en donnera l'enthousiasme, en lui prouvant que, de toutes les carrières, il n'en est pas de plus dignes que la sienne.

En disant le but d'une législature, j'ai dit en même temps celui vers lequel ont tendu la législature du dernier parlement et ceux que vous avez élus le 17 juin dernier.

Nous avons fondé et continué les écoles gratuites du soir où tous peuvent puiser l'instruction qui a été refusée à leur jeunesse. Par nous, la vapeur a été lancée en tous sens. Sur le fer de chemins nouveaux, la colonisation a pris un élan inconnu jusqu'ici et l'agriculture est entrée dans une ère nouvelle. Nous l'avons grandie aux yeux de ceux qui doutaient de sa grandeur; pour elle nous avons créé, une noblesse, la seule digne d'être créée et il n'y a pas longtemps encore, à Québec, en attachant à la poitrine de nos cultivateurs la médaille du Mérite Agricole, nous avons les premiers honoré ces fiers chevaliers du sillon.

N'étaient les termes généreux dans lesquels vous avez porté la santé de la législature, je réclamerais pour cette partie de la législature personifiée dans le parti national, l'honneur d'avoir fait ces choses. Et pourquoi ne le ferais-je pas, puisque nous sommes venus ici pour acclamer notre chef et que nous avons été conviés à ce banquet par le Club National ?

Oui ! cette œuvre est l'œuvre du parti national et tous ensemble soyons fiers d'en être. Constatons avec orgueil que notre parti a fait luire sur la province les plus beaux jours qu'elle ait encore vécus. S'il m'en fallait une preuve, je n'aurais qu'à vous nommer la ville même où je vous parle, qui a pris une expansion que nul n'aurait rêvée et dont le secret se trouve beaucoup dans la politique suivie par notre parti.

L'avenir nous garde de faire plus encore et nous ne serons satisfaits que le jour où tout en continuant la tâche commencée, nous aurons doté nos campagnes d'écoles, où l'enseignement agricole tiendra une large part. Je voudrais que dans les grands centres on fonda des écoles techniques, et que les ouvriers fussent plus immédiatement préparés aux travaux de l'usine et de l'atelier. Je voudrais que les beaux arts eussent ici leur institut, où notre jeunesse, si éminemment douée, irait puiser ses leçons au lieu d'emprunter ailleurs le lustre dont elle enveloppe notre pays.

J'abuse, je termine, à chacun son devoir.

La législature a rempli le sien, à ceux qui sont chargés de notre confédération de faire maintenant le leur. A ce prix seulement la prospérité que notre législature a préparée se répandra dans notre pays. Le Canada prendra parmi les peuples d'Amérique la place à laquelle ont droit les races qui l'habitent. Les provinces avec respect salueront son drapeau.

Les journaux conservateurs, comme la *Presse*, de Montréal, jaloux du triomphe de M. Mercier au banquet du club national, essayent pour diminuer le grand prestige qui l'entoure, de lui jeter des injures et des insultes à la figure.

Ces grandes démonstrations en faveur de nos chefs, les rendent furieux !

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

**CHRONIQUE.**

LA NEIGE.—EN FRANCE.—EN ANGLETERRE.—FRANÇAIS ET CANADIENS EN HIVER.—LA FRANCE SOUS LA NEIGE.

La neige ! oh ! comme il y en a, hein ! Ouf ! nous en sommes enterrés. Au moment même où j'écris ces lignes, il neige avec fureur. Un vent violent du nord, fait agiter les branches nues des saules. Une poudrière suffocante nous arrive effrontément en plein visage.

Peu de monde dans la rue ; tous, dans ces temps presque tristes, se reposent auprès de leur âtre bien-faisant. Aussi, s'il était donné à quelqu'un de planer au-dessus de quelques-uns de nos villages pendant ces tempêtes, il ne verrait que la fumée de mille chaumières qui s'élève en spirales jusqu'à lui, pour aller ensuite disparaître dans les nuages blanchâtres pourchassés par le vent. Au loin, il ne distinguerait que faiblement les géants sapins qui balancent tristement et avec effort leurs énormes branches surchargées de frimas.

C'est dans ces jours qu'on trouve bon d'avoir un petit foyer, au coin duquel, s'écoulent des heures plus joyeuses; d'avoir un bon lit, où chaudement enveloppés, nous écoutons, en sommeillant, le sifflement aigu du vent, le bourdonnement de la tempête et le bruit sec des branches qui se cassent et se croisent en tombant dans la neige molle et poudreuse.

Cette année 1891 s'annonce bien froide, non seulement ici au Canada, mais à l'étranger. Nous voyons par la voie des journaux qu'à Paris même le froid y fait des siennes. C'est par douzaine qu'on compte les accidents ou mortels ou plus ou moins graves causés par la froide température. Les uns en meurent, les autres, plus prudents ou plus courageux, survivent à ces froids. C'est chez ces derniers, qu'on trouvera des témoins bien convaincus du froid en France.

Et dire que pour nous, Canadiens, ces froids ne seraient qu'une température de printemps.

Je le crois bien, dira peut-être certain paysan français ignorant, "des Sauvages." Entendez-vous, amis lecteurs, on nous traite de Sauvages—!

En effet, dans certaine partie de la France, on nous croit des gens vivants presque pour ainsi dire de chasse et de pêche, ne voyageant qu'en raquettes, ne mangeant qu'avec nos doigts etc etc..... de vrais Sauvages, quoi !..... S'il était donné à un de ces naïfs d'outre-mer, de se voir transporté, comme par enchantement à Québec, ou à Montréal, quel étonnement monterait-il à la vue de nos édifices princiers quasi monumentaux qui éclairés le soir par notre lumière électrique, nous offrent un coup d'œil si beau, si féérique ! Oui, certainement, à la vue de nos deux belles cités rivalisant avec celle de la France, à la vue de la vieille cité de Champlain, à la vue de Montréal égalant sans contredit quelques-unes des grandes villes européennes, il s'écrierait :

"Pas sauvages du tout, ces messieurs !"

En Angleterre, le froid se fait beaucoup sentir contrairement aux années précédentes. Les gros gentlemen, pestent contre cette température qui fait blanchir, prématurément, l'ornement de leur menton. *Stress of weather*, disent-ils, *Shaking*, approuvent les anglais. Voulez-vous vous habituer aux climats froids, messieurs le anglais ! Si oui, venez passer deux ou trois hivers parmi nous.

Outre le plaisir que vous aurez de ne plus craindre le froid chez vous, vous aurez aussi celui de voir ici que nous ne sommes ni Anglais, ni Français, mais Canadiens. C'est pourquoi, en tant que Canadiens, on fera écrire votre organe masticatoire sur de bonnes grosses briques

de lard en arrosant cette fortifiante nourriture d'un petit bitters.

Venez donc en Canada, c'est parmi nous que vous vous accoutumerez aux froids; c'est ici que vous serez témoins de nos vieilles, anti-ques coutumes que nous tenons à conserver et que nous conservons avec tant de persistance.

Français, anglais, américains, riches ou pauvres, savants ou ignorants si vous voulez être témoins des mœurs des anciens français, nos pères, venez au Canada; c'est le rendez-vous de tous les vrais touristes et certes, vous ne vous en repentirez pas.

Toutes les anciennes histoires classiques de France parlent d'une façon lamentable de notre pays en hiver. Terre glacée, pays froid, couvert de forêts sauvages, pays sans avenir. Maître Voltaire, vous le savez tous, nous a dit son mot lui aussi. Pauvre Patriarche, va! Les modernes disent mieux. Terre glacée, oui; mais c'est le pays où la civilisation se développe le plus rapidement, où les progrès sont étonnants.

Un français a dit en parlant du Canada: "Les bucherons et les charretiers se parlent par téléphone; nous autres, vieux Français, sommes dépassés."

S'il est permis à quelques uns de vous, amis lecteurs, d'aller passer la saison de l'hiver en France, vous m'en donnerez des nouvelles.

Z. P.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

Le major général Herbert, successeur du général Middleton, est arrivé à Québec samedi. C'est un beau grand jeune homme à l'air déterminé.

Si vous êtes menacé de la Consumption, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

LE NOUVEL ASSISTANT-PRO-  
CUREUR-GÉNÉRAL

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. L. J. Cannon, avocat d'Arthabaskaville, a accepté la position d'assistant-procureur-général qui lui a été récemment offerte par l'honorable M. Robidoux.

M. Cannon est le fils de l'ancien greffier de la cité de Québec. Il a pendant plusieurs années exercé sa profession en société avec feu l'honorable Edouard Paquet. C'est un avocat de grand talent; il parle très bien les deux langues, possède son droit à fond, et plaide admirablement une cause. Il est le type du praticien méthodique, studieux et plein de ressources.

Bien qu'il se soit jusqu'ici entièrement voué à sa profession, il a joué un rôle dans la politique et les affaires de son comté. Aux élections générales de 1882, il était choisi comme candidat par les libéraux de Drummond et Arthabaska. Il vient d'être élu maire de l'important village d'Arthabaskaville et se trouve désigné pour être préfet de son comté.

L'idée de nommer à côté du procureur-général un avocat éminent pour assister celui-ci, a été applaudie et approuvée par l'opposition, la première fois que M. Mercier l'a énoncée il y a deux ou trois ans.

L'honorable M. Robidoux a eu la main heureuse en appelant M. Cannon pour remplir cette charge. Le nouvel assistant-procureur général sauvera des sommes importantes au département; en plaçant lui-même plus d'une des causes importantes qui se présentent.

Si vous êtes incommodé des nuits entières par la toux, le Shiloh's Cure est le meilleur remède pour vous. Adressez-vous à la pharmacie du Dr C. Lafontaine.

NAISSANCE.

A Lanoraie, le 26 courant, l'épouse de M. Honoré Desrosiers, H. C. S., une fille.



VENTE

PAR LE

SHERIF

NO. 3531.

MARCOTTE

VS.

LAFRENIERE

ET

AUBIN

CURATEUR AU DÉLAISSEMENT.

Un morceau de terre situé en la paroisse de St-Guillaume d'Upton, connu au cadastre officiel sous le No 533, avec les batisses dessus érigées.

Vente à la porte de l'Eglise de St-Guillaume d'Upton le sept Février prochain, à dix heures A. M.

P. GUEVREMONT,

SHERIF.

Bureau du Sherif,

Sorel, 28 janvier 1891



VENTE

PAR LE

SHERIF

NO. 3522.

HEBERT

VS.

GENEST

ET

KENT & ALL

CURATEURS.

Un morceau de terre situé sur la rue George, au village de St-Thomas de Pierreville, connu au cadastre officiel sous le No 934 et comme partie du No 906, avec les batisses dessus érigées.

Vente à la porte de l'Eglise de St-Thomas de Pierreville le sept Février prochain à trois heures P. M.

P. GUEVREMONT,

SHERIF.

Bureau du Sherif,

Sorel, 28 janvier 1891

LS. BOURDELAIS

St-Cuthbert

AGENT GÉNÉRAL DE

Monuments Funèbres,

En Pierre, Marbre, Granit et Bronze Blanc.

OUVRAGE GARANTIE.

CONDITIONS FACILES

M. BOURDELAIS a une agence d'arbres fruitiers de toutes sortes, et aussi une agence pour moulins à coudre, orgues et pianos. Janvier 1891.

NOTES LOCALES

M. A. Germain avocat et M. Chs. Weillbrenner, grand connétable étaient en cette ville, lundi.

Le Révérend M. Dugas, ci-devant vicaire de Berthier et maintenant curé de Ste-Barbe était hier à Berthier.

Nous apprenons que M. Victor Allard, avocat et candidat à la dernière élection locale, a été nommé officier recenseur pour le comté de Berthier.

Un collet en fourrure a été perdu samedi dernier entre Berthier et Sorel. Ceux qui le retrouveraient sont priés de le rapporter à ce bureau.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Narcisse Demers fils de M. A. Demers, avocat et régistrateur du comté de Berthier a été reçu avocat la semaine dernière à Montréal après avoir subi de brillants examens.

M. J. A. Chênevert, percepteur du revenu à Sorel, ainsi que Mde. Chênevert étaient à Berthier samedi. Ils ont porté sur les fonds baptismaux l'enfant de M. C. A. Chênevert, M. P. P., dont on a annoncé la naissance la semaine dernière.

La retraite prêchée par les révérends Pères Hamond et Désy jésuites à l'île Dupas s'est terminée dimanche dernier. Tout le monde paraît satisfait et fait les grands éloges de ces deux prédicateurs.

Pourquoi souffrir de la dyspepsie et du foie? Le Shiloh's Vitalizer est un remède infailible pour ces maladies et il est en vente chez le Docteur C. Lafontaine.

LE PROCÈS DES FRÈRES  
BELHUMEUR

Les premiers épisodes d'un procès très émouvant se sont déroulés la semaine dernière, au palais de justice du district de Joliette.

L'hon. juge DeLorimier présidait le tribunal.

Vers 10 heures, le président du tribunal fait son entrée et prend place à son fauteuil.

La séance débute par quelques objections sur des questions de formalités et quand le différent est vidé, le greffier mentionne que la cause en réclamation de \$5000, de dommages, intentée à la demande de M. Frs Belhumeur vs Louis son frère, prisonnier au pénitencier de St-Vincent de Paul, est fixée pour l'audition.

M. A. Cornélius, C. R., avocat du demandeur, se déclare prêt à procéder. M. J. A. Renaud et J. M. Tellier occupent pour le défendeur.

Après que le premier eut expliqué les faits de la cause, Louis Belhumeur est amené par le géolier à la boîte aux témoins.

La curiosité dont il est l'objet se comprend. Le drame dont il s'est avoué l'auteur aux dernières assises criminelles est de date si récente que tous en ont encore les moindres détails à la mémoire. Son apparition dans l'enceinte du palais fait par conséquent sensation.

Le détenu, sous le poids des regards dont il est le point de mire, par le calme de l'expression de sa physionomie fait preuve d'une impassibilité d'airain. Pas un muscle de sa figure ne traduit chez lui un sentiment d'émotion.

En se rendant du cachot à la salle d'audience, un bruit de chaîne dénotant dans sa marche qu'il a les pieds liés.

Par son aspect au physique, il est facile de constater que la réclusion au lieu de le faire diminuer l'a fait encore augmenter en poids.

On lui fait lecture de l'acte d'accusation sur lequel on se base pour réclamer de lui un montant de \$5,000 de dommages, puis M. Cornélius lui demande pourquoi il était à Saint-Vincent de Paul.

"Pour tentative de meurtre sur la personne de mon frère," répondit-il. Reconnaissiez-vous que c'est vous que l'on désigne dans l'indictement qui vient de vous être lu, lui demande-t-on de nouveau? "Je ne sais pas... Je ne puis pas dire," déclare-t-il.

Alors M. Cornélius produit une lettre du témoin, que celui-ci, après en avoir pris attentivement connaissance, la remet au greffier, en disant qu'à l'exception d'un certain mot elle était toute de sa main.

Dans cette lettre il faisait savoir à son frère le demandeur qu'il était disposé à conclure avec ce dernier un arrangement acceptable. Il déclare séance tenante qu'il avait lieu pour

HENRY MORGAN & CIE,

MONTREAL

Avant de déménager dans nos nouveaux magasins, nous offrons tout notre stock, comprenant

PLUS DE \$300,000 DE MARCHANDISES SÈCHES.

Tapis, etc, à des prix qui n'ont jamais été cotés au Canada.

La vente commencera VENDREDI, le 2 JANVIER, 1891, et les clients de la campagne sont prévenus de venir de bonne heure pour leurs achats.

HENRY MORGAN & CIE

MONTREAL.

cela d'espérer que son frère emploierait toutes les influences dont il pouvait disposer pour faire abréger son temps de détention.

De plus, il exigeait le paiement intégral de toutes ses dettes, compris les honoraires de ses avocats MM. J. A. Renaud et Tellier montant à \$425 et en sus \$800 annuellement à cette dernière condition, tout ce que son épouse serait disposée à signer.

MM. L. Massé et M. Beaupré, médecins, Mlle Bellhumeur, une des sœurs des parties en cause, F. Roy, Pagé et J. Goyet, cultivateurs, de St-Thomas, sont successivement appelés à déposer et l'avocat du demandeur, vers 4 heures de l'après midi, déclare son enquête close. MM. Renaud et Tellier n'étant pas prêts à commencer la contre preuve demandent et obtiennent l'ajournement.

Louis Belhumeur est parti jeudi soir à cinq heures de Joliette, pour se rendre à la gare de Lanoraie, où à 7 h. il prit le convoi venant de Québec pour se rendre au pénitencier de St-Vincent de Paul.

AGRICULTURE

SOINS A DONNER AUX VACHES

Combien aurez-vous de rentiers et de rentières à entretenir cet hiver, demandait dernièrement un conférencier agricole à plusieurs cultivateurs réunis dans un cercle? En aurez-vous dix? en aurez-vous vingt? en aurez-vous plus? voyons mes amis, répondez-moi, leur disait-il—"Mais nous n'avons pas coutume de prendre des rentiers à la douzaine, répondit un cultivateur de l'assemblée, quand nous en avons un c'est bien assez." C'est ce qui vous trompe, mes amis, vous payez rente à plusieurs, et je vous le prouve, reprit le conférencier. Dans un mois ou deux vous cesserez de traire vos vaches; vous n'en retirerez aucun profit durant cinq ou six mois, vous leur paierez rente; mais vous leur paierez mal, même très mal. Vos vaches entrent grasses à l'automne en hivernement au printemps elles ont de la difficulté à se lever seules, ces pauvres bêtes n'en peuvent plus. Pensez-vous mes amis, que si vous eussiez nourri vos vaches abondamment, si vous les eussiez tenues chaudement et proprement, vous n'en auriez retiré aucun profit? Détrompez-vous, elles vous auraient donné du lait, du beurre et partant de l'argent.

Une bonne vache laitière doit donner du lait au moins pendant dix mois, elle ne mérite par le nom de vache laitière si elle ne le fait pas. Peut-elle le faire avec la méthode de l'hivernement à la paille? Certainement, non; par cette méthode vous ménagez votre foin et votre grain, mais vous y perdez de l'argent.

Ces paroles sont remplies de bonnes vérités qui sont bien lentes à pénétrer dans la masse des cultivateurs. On dirait que beaucoup d'entre eux se croient obligés de récolter pendant six mois pour dépenser cette récolte presque sans profit pendant les six autres.

Amis lecteurs, combien de fois n'avez-vous pas vu quantité de bestiaux, jeunes et vieux, entrer pleins d'embonpoint en hivernement et en sortir d'une maigreur affreuse. Cependant le toin de la ferme s'est dépensé, une partie de grain aussi, sans qu'on ait retiré aucun profit apparent. De quoi cela peut-il dépendre? De plusieurs choses, mais particulièrement du manque de soins, et de l'ambition déplacée

YEARS OF VARIED AND SUCCESSFUL EXPERIENCE. In the Use of CURA. We Alone own for all Diseases... TIVE METHODS, that and Control, orders of... MEN Who are nervous and... MEN Who are nervous and... FOR A LIMITED TIME FREE... HOPE FOR YOU AND YOURS... Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our HOME TREATMENT, as set forth in our WONDERFUL BOOK, which we send sealed, post paid, FREE, for a limited time. GET IT TO-DAY. Remember, no one else has the methods, appliances and experience that we employ, and we claim the monopoly of UNIFORM SUCCESS. ERIC MEDICAL CO., 64 NIAGARA ST., BUFFALO, N. Y.

2,000 References. Name this paper when you write.

qu'ont beaucoup de cultivateurs de vouloir hiverner un plus grand nombre d'animaux qu'ils ne peuvent convenablement.

C'est le temps de voir à cela, c'est le temps de faire un choix parmi le troupeau de vaches laitières, de celles qui pourront donner du lait pendant neuf ou dix mois au moins. Il vaut mieux n'hiverner que cinq vaches qui donnent du profit que d'hiverner dix à quinze auxquelles on paye rente.

AVIS.

Un commerçant achèterait à prix raisonnables, bon beurre et œufs C. O. D.

Ecrire conditions à

F. DELEMARE,

504, Somerville Avenue,

Somerville, Mass.

LA PREVOYANCE

A. GASNIER,

MONTREAL.

Vente et achat de FOND DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre ou à louer, hôtels, restaurants, confiseries, magasins de tabac et de fruits etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1639, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance. 11 juillet 1890.

A VENDRE pour cause de santé: 1o Un hôtel près du marché Bonsecours, bas prix. 2o Une épicerie, bon centre 15 ans d'existence. S'adresser à A. Gasnier, bureau de la Prévoyance 1639 rue Notre-Dame Montréal.

TOUTES LES DAMES ET DEMOISELLES devraient recevoir le journal qui leur donne gratuitement 12 patrons coups grandeur naturelle et 12 romans ou morceaux de musique pour piano "Tout en Rose" est le titre d'une ravissante chansonnette donnée gratuitement cette semaine aux abonnés. Chaque semaine le journal donne à ses abonnés 13 à 15 gravures de la dernière mode de Paris. Chronique de la mode, feuilleton, hygiène, économie domestique, cuisine, travaux de fantaisie pour jeunes filles, \$2.00 de prime Abonnement \$3.00, Les Modes Française Illustrées, 26, Côte Saint Lambert, Montréal, Canada.

TERRE À VENDRE

Une magnifique terre de trois arpents par trente-huit, située en la paroisse de St-Cuthbert, concession St André, bâtie de deux granges de 30 pieds par 40 pieds et d'un hangar.

Très bonne terre poussant tous grains, foin etc.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à

ANSELME LAFERRIÈRE

St Cuthbert P. Q.

13 Déc. 1890.—1m

Lisez Ceci :



Voulez-vous acheter une machine à coudre de première classe! Achez la "Nouvelle Williams" de Chs Robitaille, St-Sulpice, P. Q., ou de ses agents. Seul propriétaire de cette célèbre machine à coudre, pour les Comtés de L'Assomption, Joliette Berthier et Montcalm.

Vu la rareté de l'argent, le premier paiement sur chaque machine ne sera exigible que le premier mai 1891.

Donnez vos ordres,

Toujours en main, pianos et orgues

LA FORET DE BONDY

Tel est le titre d'un nouveau feuilleton très étonnant qui vient de paraître en un seul volume de 128 pages grand format, double colonne. Ce feuilleton est illustré de 24 gravures magnifiques. Cet ouvrage sera envoyé sur réception de 35 centimes en argent ou en timbres-poste. Toute lettre devra être adressée: "Forêt de Bondy, 1638 rue Notre-Dame, Montréal."

C'est à la suggestion d'un grand nombre de personnes qui connaissent cet ouvrage qu'on en fait imprimer une édition qui devra trouver place au foyer des familles. En lisant

le lecteur est constamment en présence de drames historiques, de faits d'armes et de dévouement. Les exploits extraordinaires de Jean Du Castel, le héros du drame et l'héroïne de Marie-Jeanne son épouse, sur les champs de batailles, excitent vivement l'imagination. Les scènes révolutionnaires sont très émouvantes. Cinq des personnages qui figurent dans ce roman sont venus au Canada, et dix-sept ans plus tard s'en retournèrent en France exécuter leur projet de vengeance contre ceux qui les avaient opprimés. Jeanne, la fille unique de Du Castel et de Marie-Jeanne, voulant venger son père, jura sur le feu même de Du Castel d'être vengée et de venger la mort des chefs de la révolution. Se revêtant sous le costume masculin, elle tue dans un duel, le meurtrier de son père. Après avoir accompli leur mission, les héros de ce drame sont revenus s'établir au Canada. Nous ne pouvons, dans cet exposé succinct, donner qu'une faible idée d'un roman aussi considérable. Ceux qui désirent se procurer cet ouvrage dont la littérature est très amusante, feront bien de se hâter, car le tirage est limité et les demandes viennent en grand nombre de tous parts. Qu'on oublie pas que LA FORET DE BONDY est le roman le plus intéressant qui existe. La modicité du prix et le grand nombre d'illustrations qu'il contient en font le premier rang parmi les romans populaires. Il est en vente dans tous les dépôts de journaux et à la librairie éditrice, 1538 rue Notre-Dame.

COE ROMAN INCOMPARABLE

ADRESSES.

A. DEMERS, AVOCAT, RUE EDOUARD, BERTHIER. GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS. BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q. A GERMAIN, AVOCAT, RUE GEORGE, SOREL, P. Q. G. E. MAURAU, AVOCAT, RUE GEORGE, SOREL, P. Q. NOË PICHÉ, HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR. ST-BARTHELEMY. Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de tous collections et agences quelconques. 1er Mars 1889.—1a.

DR C. LAFONTAINE, MEDECIN et PHARMACIEN, RUE EDOUARD - BERTHIER. F. J. A. DEMERS, HORLOGER ET BIJOUTIER, PLACE DU MARÉ BERTHIERVILLE.

Banque Ville-Marie. BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL Succursale, A BERTHIER (En haut). Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acnéte et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis. Occasion favorable pour les cultivateurs de aire des dépôts avec profit. Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt. Pour autres informations, s'adresser au géant, A. GARNIEPY, RUE EDOUARD, BERTHIER

A Vendre.

Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur (de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert. Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse. Conditions faciles. S'adresser à M. PAUL LAVALLÉE de St. Norbert 10 mai 1889.—1m.

A VENDRE

Une maison et une boutique de forge avec tous les outillages, dans le village de St-Gabriel de Brandon. Le tout est en parfait ordre et tout à fait neuf. La vente sera faite à des conditions bien faciles S'adresser à DAVID PROVOST, Charretier St-Gabriel, 17 Oct. 1890.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon, qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement. La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit. Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location. Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des terres de la Couronne. Georges Duhamel, Commissaire des terres de la Couronne. Département des Terres de la Couronne, Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne. GEO. D. 14 Novembre, 1890.

W. G. McCONNEL

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE Le Feu, Vie, Accidents et Marines, que pour des Compagnies de première classe tel que la Canada Life, Northern, Queen, Western, Citizens, etc. Risques placés au plus bas taux possibles. GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELL BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD, BERTHIERVILLE.

La femme pâlit, son appétit s'en va avec ses forces. Vite, achetez une bouteille du fortifiant sans égal. "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.

Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaleurs. Essayez-le. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada. Août 1890.

Drs Trestler & Globensky CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME. Pres du Palais de Justice, - MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique. Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin. C. F. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, C. D. 30 nov. '88.

ETABLIE EN 1877. J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur POUR LE DISTRICT de RICHELIEU. Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc., Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références. POSTE BOITE 415—SOREL. 9 août : 89g.

ASSURANCE contre le FEU PHOENIX DE LONDRES ANGLETERRE. ETABLIE EN 1792. Succursale Canadienne Etablie en 1804. Emet des polices en français; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada. Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie \$ 75,000,000 Surplus au fond de réserve... 3,000,000 Responsabilité des Actionnaires ILLIMITÉE Dépôt au Gouvernement fédéral. Pour la garantie des assurés Canadiens \$187,043.00 Réclamations payées avec la plus grande ponctualité. AGENT A BERTHIER, P. TELLIER, NOTAIRE. - AGENT GENERAL D'ASSURANCE. - Feu-Vie ACCIDENTS ET MARINE, RUE EDOUARD, - BERTHIER 30 nov. '88.

P. TELLIER, AGENT GENERAL D'ASSURANCE. Feu-Vie ACCIDENTS ET MARINE, RUE EDOUARD, - BERTHIER 30 nov. '88.

A VENDRE. L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix : 50 cts. S'adresser à ce bureau.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelien et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de: HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs. JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.

A LOUER. Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve. Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison. S'adresser immédiatement à ce bureau.

ORGUE EOLIEN!

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE. QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicats. On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE, No. 1676 rue Notre-Dame MONTREAL. SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS ET LES ORGUES DOMINION.

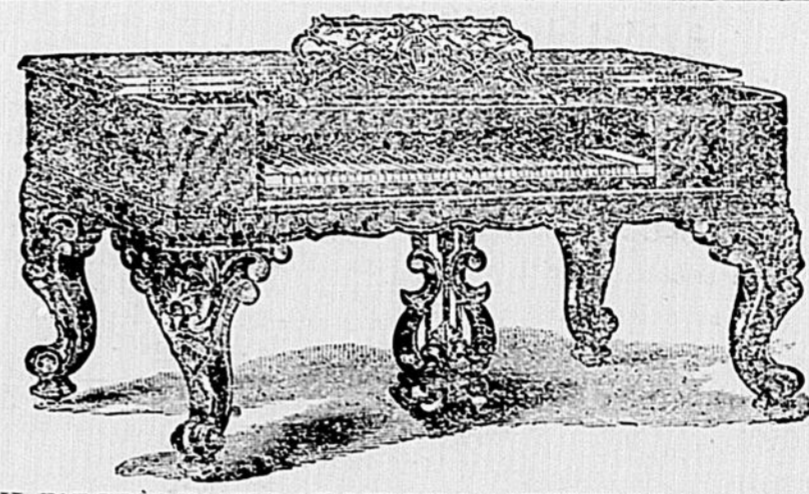
Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon, Ind., dit: "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

BOISSEAU FRERES,

235 & 237, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison. Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE. AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurah, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Et cetera à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge. N'ont jamais été aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts. Nos recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habilllements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres, 235 & 237, Rue St-Laurent—MONTREAL. 6 avril 1889.

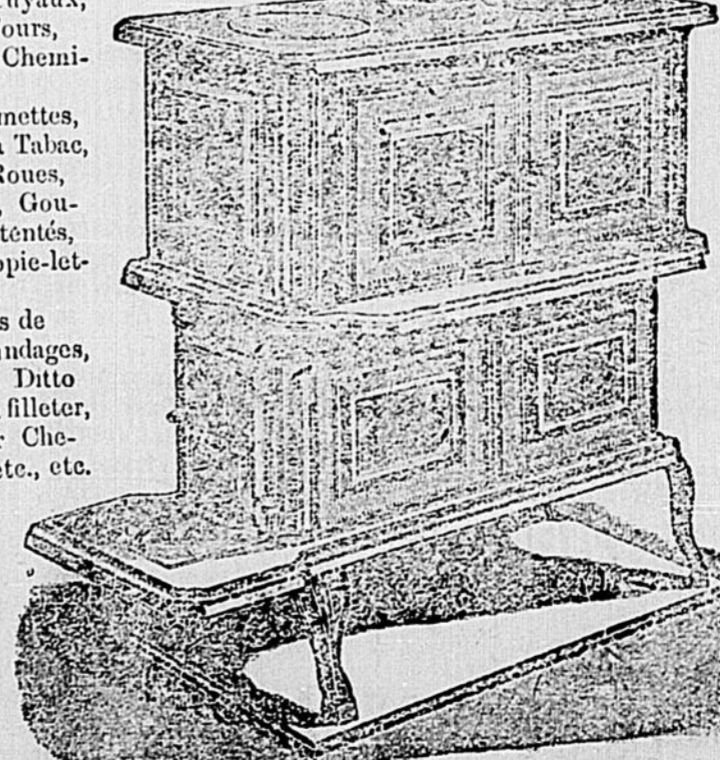


IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL. 20 SEPTEMBRE 1889. Président: PROSPER ALLARD. Gérant: P. GOUDRON. LA

Compagnie Industrielle DE BERTHIER (LIMITEE.) incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000. FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poole "CANADA," Poole "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudrons, Canards, Poêlons, Sinks, Auges, Fers à Repasser, Ronds de Tuyaux, Portes de Fours, Portes de Cheminées, Porte-Allumettes, Couteaux à Tabac, Boîtes de Roues, Serre-joints, Goudron, patentes, Presses copie-lettres Refouleuses de Bandages, Plieuses de Ditto Machines à filletter, Poids pour Chevaux, etc., etc.



FABRIQUE DE Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Ponts, etc. Pentures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Ecrans, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tiré-Fonds, Boulous de Clôtures, etc., etc. Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix. Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture. Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché. Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER BERTHIER, 1891.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes LÉGUMES: Patates, le minot \$0 25 à 30; Oignons, le minot à 25; Fèves, le minot à 25; Oignons, la tresse 0 8 à 10; Choux des Etats-Unis 0 5 à 0 6; Fèves, la terrinée 0 4 à 0 5.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes GRAINS: Blé, le minot \$... à ...; Pois, le minot 0 80 à 0 90; Blé d'Inde, le minot 0 60 à 0 70; Avoine, le minot 0 45 à 0 50; Sarazin, le minot 0 60 à 0 70; Orge, le minot à ...; Gaudriole à ...; Graine de mil à ...

Table with 2 columns: Item and Price. Includes VOLAILLES ET GIBIERS: Dindes, lac ouple \$1 20 à 1 5; Oies, la couple à ...; Poules, la couple 0 25 à 0 30; Pigeon, la couple 0 15 à 0 20.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes VIANDES: Beuf, la lb 07 à 8; Beuf, 100 lb 6 00 à 7 00; Pore frais, la livre 9 a 10; Lard salé 10 à 12; Pore frais, 100 lbs 6 00 à 7 00; Mouton, jeune quartier 60 à 70; Veau, jeune quartier 40 à 50.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes FARINE: Farine en quart 4 70 à 5 70; Farine en poche, 100 lb 2 20 à 2 50; Farine de blé d'Inde 1 75 à 1 90; Farine de gruau 3 25 à 3 50; Sarazin à ...

Table with 2 columns: Item and Price. Includes PRODUITS DE LA FERME: Beurre frais, la lb 18 à 20; Beurre salé 15 à 18; Œufs frais, la douzaine 15 à 20; Laine, la lb 30 à 35; Laine filée, la lb 60 à 75; Savon 06 à 08.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes DIVERS: Miel coulé, la lb 12 à ...; Miel en gâteau, la lb 12 à 15; Sucre d'érable, la lb 07 à 8; Graisse, la lb 12 a 0 15; Tabac en feuille, la lb 08 a 0 15; Paille, le 100 bottes 5 00 à 5 50; Foin, le 100 bottes 5 50 à 6 50; Peau de veau 4 a 4; Peau de mouton 8 a 10; Sirop d'érable, le gallon 90 a 1 00; Peau de mouton, jeune 60 a 0 75; Cochon vivant, jeune 3 00 a 4 00.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER: Avoine par 36 lbs \$0 45 a 50; Sarazin par 50 lbs 60 a 70; Orge par 50 lbs à ...; Pois par 66 lbs 85 a 90; Graine de lin par 60 lbs à ...; Fèves par 60 lbs à ...; Blé de semence 1 50 a 1 60.

DECOUVERTE! DECOUVERTE!! DECOUVERTE!!! Un remède enfin trouvé pour la guérison des Epurins, Formes, Mollettes, Jardons, Vessigons, Cupelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

Le Spécifique de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

La Lotion Astreignente de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le har nais, etc., etc.

Le Crinifère de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

Onguent Antipsorique de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

Onguent Dessicatif de BIBEAU infailible contre les maladies appelées: Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujetes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez A. J. BIBEAU, Médecin Vétérinaire, JOLIETTE, P. Q. 15 Novembre 1889.

A VENDRE. Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centins, à la Gazette de Berthier.